



## ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

### PROCÈS-VERBAL N° 23

QUATRIÈME SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

Le président dépose le certificat d'élection de M<sup>me</sup> Amanda LATHLIN, nouvelle députée de Le Pas.  
(Document parlementaire n° 26)

M. le *premier ministre* SELINGER et M. le *ministre* ROBINSON accompagnent à l'Assemblée M<sup>me</sup> Amanda LATHLIN, *députée de la circonscription électorale de Le Pas*. Ils se placent devant le président.

M. le *premier ministre* SELINGER dit :

« Monsieur le président, j'ai l'honneur de vous présenter M<sup>me</sup> Amanda LATHLIN, *députée de la circonscription électorale de Le Pas*, qui a prêté serment, a signé le rôle et réclame le droit de siéger. »

Le président dit :

« Au nom de tous les députés, je désire vous souhaiter la bienvenue ainsi qu'un franc succès dans votre carrière à l'Assemblée. »

M<sup>me</sup> LATHLIN s'avance vers le président et lui serre la main. Ensuite, elle se rend à son siège.

M<sup>me</sup> la *ministre* BLADY propose la première lecture du projet de loi 16 — *Loi commémorative de Terry Fox/The Terry Fox Legacy Act* — dont l'objet a été indiqué.

Présentation et lecture de pétitions :

M<sup>me</sup> ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial et la ministre des Enfants et des Perspectives pour la jeunesse à s'assurer que les droits de tous les enfants du Manitoba sont respectés et que leurs opinions sont prises en considération lorsque des décisions les touchant sont prises ainsi qu'à remédier aux défaillances tragiques du système qui ont récemment nui aux enfants de la province. (N. Morham, V. Beaudry, T. Moore et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à améliorer la sécurité au passage piétonnier situé à l'intersection de la route provinciale à grande circulation n° 206 et de l'avenue Cedar à Oakbank, notamment en mettant en évidence des marques sur la chaussée afin de mieux indiquer l'emplacement des accotements et du passage et en installant une structure illuminée pour piétons. (B. Dunlop, R. Cook, R. Turyle et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ordonner à Hydro-Manitoba de collaborer dès maintenant avec le Manitoba Bipole III Landowners Committee (MBLC) et la Canadian Association of Energy and Pipeline Landowner Associations (CAEPLA) afin de négocier une entente équitable répondant aux nombreuses préoccupations légitimes des familles d'agriculteurs touchées par la ligne de transmission Bipole III. (R. Klassen, L. Klassen, R. Brash et autres)

M. SMOOK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre responsable de l'Hydro-Manitoba à fournir immédiatement par écrit aux députés de l'Assemblée législative les critères et les raisons ayant justifié le choix du tracé privilégié pour le projet de ligne de transmission Minnesota-Manitoba, indiquant notamment si ce tracé constituait l'option présentant le moins d'inconvénients pour les résidents de Taché, de Springfield, de Sainte-Anne, de Stuartburn, de Piney et de La Broquerie. (H. Maurer, N. Maurer, T. Wiens et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial et la ministre de la Santé à s'assurer qu'un médecin de soins primaires soit disponible les fins de semaines et les jours fériés à l'hôpital et au centre de santé de soins primaires de la région de Beauséjour afin de mieux assurer ce service essentiel aux résidents. (D. Evers, B. Birch, A. Rittwage et autres)

---

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M<sup>me</sup> ALLAN ainsi que MM. HELWER, RONDEAU, MARTIN et MARCELINO (Tyndall Park) font des déclarations de député.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* DEWAR demandant à l'Assemblée d'approuver la politique budgétaire générale du gouvernement.

L'Assemblée reprend également le débat sur la motion de M. PALLISTER voulant que la motion soit amendée par substitution, au passage qui vient après « l'Assemblée », de ce qui suit :

déplore qu'en présentant le présent budget, le gouvernement provincial néglige les priorités des Manitobains et des Manitobaines étant donné :

- a) qu'il n'a pas reconnu que les Manitobains en ont assez des promesses non tenues, notamment celles d'équilibrer le budget d'ici 2014 et de ne pas augmenter les impôts, et de respecter le droit de voter sur les augmentations de taxes et de reconnaître que les Manitobains désirent un changement pour le mieux;
- b) qu'il n'a pas compris que les Manitobains paient d'avantage et reçoivent moins étant donné que les services de première ligne, comme dans le domaine de la santé et de l'éducation, arrivent au dernier rang et qu'une famille à Winnipeg doit payer 3 200 \$ de plus en taxes provinciales qu'une famille moyenne comparable habitant à Régina;

- c) qu'il n'a pas reconnu que la dette provinciale a doublé depuis 2008 en raison du gaspillage gouvernemental, forçant ainsi les Manitobains à payer plus de 800 millions de dollars en frais d'intérêt sur la dette, ce qui met en danger l'avenir du Manitoba puisque cet argent ne peut pas être investi dans la protection des services de première ligne, la réduction des temps d'attente pour recevoir des soins médicaux ou l'amélioration des résultats scolaires de nos enfants,

et qu'il ait, de ce fait, perdu la confiance de l'Assemblée et de la population du Manitoba.

Le débat se poursuit sur l'amendement.

M<sup>me</sup> la *ministre* BRAUN, M<sup>me</sup> STEFANSON, MM. WIEBE et WISHART, M. le *ministre* ALLUM ainsi que M<sup>me</sup> MITCHELSON interviennent. M<sup>me</sup> WIGHT exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

---

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

Daryl REID